



## LA DIRECTIVE DES EMISSIONS INDUSTRIELLES (IED) – BREF ET MTD

**29 novembre 2012  
A Marseille**

### CONTEXTE

L'ordonnance n° 2012-7 du 5 janvier 2012 transpose les dispositions du chapitre II de la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (« IED »).

La directive IED est une évolution de la directive relative à la prévention et à la réduction intégrée de la pollution (IPPC). Elle en conserve les principes directeurs tout en les renforçant et en encadrant plus étroitement la mise en œuvre afin d'éviter les distorsions d'application entre Etats membres. Elle complète le cadre législatif applicable aux activités industrielles et agricoles pouvant être à l'origine de pollutions (activités énergétiques, production et transformation de métaux, industrie minérale, industrie chimique, gestion des déchets, élevages intensifs, etc.) des installations classées pour la protection de l'environnement présentes en France.

Les spécificités de la nouvelle directive par rapport à la législation existante touchent à la fois le recours aux meilleures techniques disponibles, le réexamen périodique des autorisations, la remise en état du site en fin d'activité, et la participation du public.

### OBJECTIFS

- Connaître les principes fondamentaux de la directive IED et comprendre leurs conséquences au niveau français.
- Comprendre le nouveau rôle des BREF et des MTD.
- Identifier et savoir retrouver rapidement les informations clefs au sein d'un BREF

### FORMATION DISPENSEE PAR

INERIS Formation

### PUBLIC CONCERNE

Les exploitants, inspecteurs des installations classées, responsables environnement et ingénieurs conseils

### PRE-REQUIS

Connaissances de base de la réglementation applicable aux installations classées

### SUPPORT DE COURS

Un document de support sera remis aux participants

## PROGRAMME

- **LA DIRECTIVE EMISSIONS INDUSTRIELLES**
  - Les principales évolutions et apports complémentaires par rapport à IPPC et GIC
  - Les installations concernées
  - Les principaux textes transposant la directive au niveau français
  - La notion de « Meilleure Technique Disponible »
  - Les conclusions sur les MTD : portée réglementaire et contenu
- **PRESENTATION DES DOCUMENTS BREF** (principes, objectifs, procédure d'élaboration et de révision, nouveau positionnement réglementaire, structure type d'un document BREF, BREF de branche ou transversal, le cas particulier du secteur de la chimie)
- **UTILISATION DES DOCUMENTS BREF**
  - Choix des documents et ordre de priorité de la prise en compte des MTD sur les sites industriels
  - Utilisation de performances associées aux MTD : lien avec les valeurs limites d'émission et les normes de qualité du milieu
  - Les effets croisés et la notion du coût-efficacité
- **OUTILS COMPLEMENTAIRES**
- **LA REALISATION DU BILAN DE FONCTIONNEMENT** (les enjeux, le contenu, les points essentiels à développer, les sources de données)
  - La présentation des données : le choix des indicateurs
  - L'analyse des performances des moyens de prévention et de réduction de la pollution par rapport aux MTD
  - La présentation et la justification des mesures d'amélioration envisagées : l'analyse économique, la prise en compte des effets croisés, l'approche coût
  - L'efficacité

### LIEU DE LA FORMATION

CCIMP, 35 rue sainte victoire 13006 Marseille.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Association Environnement-Industrie

35 rue Sainte-Victoire, BP 21856 - 13221 Marseille cedex 01

Tél : 04 91 13 86 32 / Fax: 04 91 13 86 19 / Mail: [contact@environnement-industrie.com](mailto:contact@environnement-industrie.com)

Site : [www.environnement-industrie.com](http://www.environnement-industrie.com)

«Enregistré sous le numéro 93131291313» auprès de la DRTEFP\*

\*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.